

Nos Réf. : JKR/CI

**Compte rendu de la séance du conseil municipal du
jeudi 25 mai 2023
liste et résumé des délibérations examinées en séance**

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 25 mai 2023, à 20 heures 15, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023

Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2023 **est approuvé à l'unanimité** des conseillers municipaux présents à la séance.

2. Location des chasses communales 2024 – 2033 : engagement de la procédure

Dans le cadre des dispositions particulières applicables en Alsace-Moselle, le droit de chasse est administré par la commune au nom et pour le compte des propriétaires fonciers.

Les baux des chasses communales sont conclus pour 9 ans. La période de l'actuel bail expire le 1^{er} février 2024. Il appartient dès lors aux communes de relouer la chasse pour une nouvelle période allant du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 et d'engager les démarches en ce sens.

a) Produit de location de la chasse

Le conseil municipal **opte** pour la répartition et le reversement du produit encaissé entre les différents propriétaires fonciers concernés par une recette supérieure à 5 € au regard de la surface de leur terrain incluse dans l'un des baux communaux.

b) Commission communale de dévolution de la chasse

Son rôle : en cas d'adjudication ou d'appel d'offres, la commission communale de dévolution attribue le droit de chasse sur les lots communaux dans les conditions fixées par le cahier des charges des chasses communales.

En plus de la maire, membre de droit et présidente de la commission, **sont élus** :

- membres titulaires : **Joël Obrecht, Didier Weisheimer, Thomas Bollenbach**
- membres suppléants : **Eric Scheer, Daniel Haydl, Hervé Sieber.**

3. Distribution publique de gaz naturel : renouvellement et actualisation de la concession

La commune de Kunheim dispose d'un réseau de distribution publique de gaz naturel et fait partie de la zone de desserte exclusive de GRDF.

Les relations entre la commune, en sa qualité d'autorité concédante, et GRDF, son concessionnaire, sont formalisées dans un traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel.

Cette convention arrivant à échéance, le conseil municipal **approuve** le nouveau projet de traité de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel avec GRDF pour une durée de 30 ans.

4. Personnel communal : actualisation du tableau des emplois communaux

Le conseil municipal, **crée** un poste d'adjoint d'animation à temps complet.

5. Personnel communal : emplois contractuels

Le conseil municipal **crée** :

- un poste d'aide animateur périscolaire en emploi aidé (20 à 30 heures hebdomadaires) affecté au service périscolaire,
- un poste d'agent technique polyvalent en emploi aidé (20 à 26 heures hebdomadaires) affecté principalement au point vert et à l'entretien des espaces verts et des équipements communaux,
- un emploi contractuel d'adjoint administratif à temps non complet (17 h 30 à 28 heures hebdomadaires) affecté principalement à l'accueil de la mairie et de l'agence postale communale.

6. Personnel communal : postes en apprentissage

Le conseil municipal,

- **décide** de recourir au contrat d'apprentissage pour le recrutement d'apprentis conformément au tableau suivant :

Service d'accueil de l'apprenti	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé par l'apprenti	Durée de la formation
Périscolaire	Directeur adjoint de structure périscolaire	BPJEPS	24 mois
Périscolaire	Animateur périscolaire	CPJEPS	12 mois
Administratif	Agent administratif polyvalent	BUT carrières juridiques	24 mois

7. Référent déontologue des élus locaux : désignation

La loi n°2022 - 217 du 21 février 2022 dite 3DS prévoit la possibilité pour tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l'élu local (article L1111 – 1 – 1 du CGCT).

Il appartient à chaque collectivité et établissement public de désigner ce référent déontologue par délibération avant le 1^{er} juin 2023 et de préciser la durée de ses fonctions, les modalités de sa saisine et les conditions dans lesquelles les avis seront émis. Il est possible de mutualiser un référent déontologue entre plusieurs collectivités.

C'est pourquoi, le conseil municipal,

- **désigne** le collège des référents déontologues des Centres de gestion 67-68-90 comme référent déontologue des élus.

8. Déclarations d'urbanisme

Didier Weisheimer rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :

la demande de permis de construire de :

- o **Eric Meyer** pour la construction d'un garage, 18 rue Béghin, en zone UB.

les déclarations préalables déposées par :

- o **Quentin Stocker et Léna Charon** pour la réhabilitation d'une maison au 6, rue des Noyers,
- o **Guillaume Chatton** pour une piscine au 2a, rue du Nord,
- o **Bruno Meyer** pour une clôture au 42, rue des Jonquilles,
- o **Camille Oculy** pour une piscine au 103, rue des Vosges,
- o **Michel Clerc** pour une véranda au 9a, rue Albert Schweitzer,
- o **Marc Chazeau** pour la démolition partielle, modification de façade, travaux de couverture au 19, rue des Vosges,
- o **Centre Hardt – Aurélia Heitzmann-Menegoz** pour la modification de l'accessibilité d'un local par la mise en place d'un escalier, d'une porte d'entrée et la création de 4 fenêtres de toit au 71, rue Principale.

9. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

27.04.23	V. Laissus	CMJE
23.05.23	E. Scheer	Commission sécurité prévention - PCS
24.05.23	S. Edel	Commission périscolaire

Structures intercommunales

15.04.23	J. Köppe-Ritzenthaler	Rencontre des CMJE de la CCARB
17.04.23	J. Köppe-Ritzenthaler	Commission jeunesse de la CCARB
24.04.23	J. Köppe-Ritzenthaler	COFIL Roselière + Comité Directeur SYMAPAK
10.05.23	E. Scheer	Conférence des maires
15.05.23	J. Köppe-Ritzenthaler	Conseil communautaire
25.05.23	S. Edel	Commission petite enfance de la CCARB

10. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) la maire informe les conseillers :

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 05/04/2023 au 12/05/2023 :**

N°	Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC
1	ALSACE GOURMANDE	CPI + 8 MAI - REPAS	1 162,08	1 394,50
2	DETECT O	CPI - MAINTENANCE POTEAUX INCENDIE	1 171,50	1 405,80
3	EUGENE FORMATION	FORMATION PERMIS BE ADAM + ROGER	1 450,00	1 740,00
4	SANISITT	SDS - MATERIEL	1 522,06	1 826,47
5	MAISON COLLINET	CPI - VETEMENTS INTERVENTION ET VILLE	1 644,26	1 973,11
6	STIHL SAV	SDS - REVISION BALLON EAU CHAUDE	1 961,30	2 353,56
7	DIRINGER L	56A RUE PRINCIPALE - SALLE DE BAIN	2 808,23	3 369,87
8	SUNDGAU MJB DIFFUSION	MAIRIE - STORES EXTERIEURS	3 481,44	4 177,73
9	BERGER LEVRAULT	NOUVEAU SERVEUR GENERAL	6 864,00	8 236,80
10	TRADEC	RUE PRINCIPALE - REPARATION DE BORDURES	16 500,00	19 800,00

11. Divers

❖ Calendrier :

- Manifestation Les Jardins Ouverts : **dimanche 28 mai 2023 de 10 h à 18 h**
- Arrivée ElsassTour « A vélo, sans âge » Roselière : **samedi 10 juin 2023 à 12 h**
- Fête de la musique : **vendredi 16 juin 2023 à 18 h 30**
- Conseil municipal : **jeudi 22 juin 2023 à 20 h 15**
- Feu de la St Jean : **samedi 24 juin 2023 à 19 h 30**
- Manifestation « La Bicyclette » : **dimanche 9 juillet 2023 de 11 h à 19 h**

- ❖ Actualisation des tarifs périscolaires à partir du 1^{er} septembre 2023 : le conseil municipal **émet un avis favorable** à l'actualisation des tarifs des activités périscolaires et des accueils de loisirs à partir de la prochaine rentrée scolaire. Il est rappelé que ces tarifs sont restés inchangés depuis 2020.

Fait à Kunheim, le mercredi 31 mai 2023,
la maire,



A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Jill Köppe-Ritzenthaler". The signature is written in a cursive style and is positioned to the right of the official seal.

Jill Köppe-Ritzenthaler.